



**LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE**  
**Savoie – 7 894 habitants**

**RECRUTE**

**AGENT D'EXPLOITATION SPÉCIALISÉ H/F**  
**Temps non complet 17h30**

**Contexte de recrutement : création de poste.**

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France.

Placée sous l'autorité du conducteur d'installations de l'usine intercommunale de dépollution (équipement public de taille moyenne à caractère industriel – station d'épuration biologique à aération prolongée, capacité 27 500 équivalents-habitants), l'agent assure l'exploitation, l'entretien et la maintenance des installations de traitement des eaux usées, des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes.

À ce titre, il réalise notamment le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des dispositifs de traitement et de stockage, contrôle leur bon fonctionnement et effectue les réparations nécessaires.

**MISSIONS PRINCIPALES**

- Assurer la maintenance préventive et curative des installations (équipements mécaniques, électriques et électroniques).
- Réaliser le nettoyage et l'entretien courant des dispositifs de traitement, de stockage et des ouvrages annexes.
- Assurer le suivi du bon fonctionnement des équipements : contrôles, mesures et bilans analytiques.
- Détecter les dysfonctionnements, effectuer les réparations courantes et proposer des solutions adaptées.
- Veiller au respect des règles de sécurité, de salubrité et de prévention sur l'ensemble des installations.
- Assurer l'entretien des postes de refoulement et des réseaux d'assainissement (surveillance des obstructions, curage, interventions de premier niveau).
- Rendre compte au conducteur d'installations et contribuer au suivi technique à l'aide des outils informatiques dédiés.

**COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES**

- Connaissances solides en électricité tertiaire appréciées : diagnostic, mesures et remplacement de composants.
- Compétences en mécanique et électromécanique pour le dépannage de pannes courantes.
- Capacité à lire et interpréter des notices techniques, plans et consignes de sécurité.
- Maîtrise des outils informatiques pour le suivi des interventions et le reporting.

**QUALITÉS PERSONNELLES**

- Rigueur, autonomie et sens des responsabilités.
- Réactivité et capacité d'analyse face aux situations techniques.
- Esprit d'équipe et aptitude au travail collaboratif.
- Respect des procédures et des consignes de sécurité.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU MÉTIER**

- Travail en intérieur et en extérieur, seul ou en équipe.
- Déplacements réguliers entre les sites (véhicule de service).
- Poste soumis à des astreintes.
- Renfort possible au service eau-assainissement-environnement.
- Exposition à des conditions d'hygiène contraignantes, manipulation de produits chimiques et port de charges lourdes (sacs, fûts).

### PROFIL RECHERCHÉ

- Formation technique de niveau CAP/BEP à Bac pro ou Bac +2 dans les domaines de l'électrotechnique, de la maintenance industrielle, de l'eau et de l'assainissement ou équivalent.
- Expérience souhaitée dans l'exploitation d'installations techniques ou industrielles.
- Permis B indispensable.

**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

### STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Recrutement sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux. Adjoint technique. Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe. Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.
- Poste à temps non complet 17h30 à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> mai 2026.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : Renseignements : M. DERRIER Frank, Responsable de l'usine de dépollution - Tél. 06 60 84 52 95.

### **Adresser lettre de candidature + CV à :**

**Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**

**Mél. [Recrutement@saintjeandemaurienne.fr](mailto:Recrutement@saintjeandemaurienne.fr) / Avant le 21 mars 2026**